

Aller-Retour

Décembre 2007

Bulletin d'information de Transports Québec
Direction de la Chaudière-Appalaches

Meilleurs vœux!

Aller-Retour
est un bulletin d'information conçu à l'intention des partenaires externes
du ministère des Transports.

Sommaire

2 Principaux chantiers
de l'année 2007
en Chaudière-Appalaches

Reprise de la gestion
des structures municipales
par le gouvernement
du Québec

3 Inauguration de l'autoroute
Robert-Cliche

Forum régional sur
le transport collectif

4 Le réaménagement
de la route 277
dans Bellechasse

Acquisition d'actifs
du Québec Central

5 Les boîtes aux lettres
en milieu rural

Êtes-vous prêts
à affronter l'hiver?

6 Sur la piste

Pour l'équipe de la Direction de la Chaudière-Appalaches, 2007 a été une année de grandes réalisations. Avec des investissements de l'ordre de 133 millions de dollars pour 2007-2008, plus de 130 chantiers ont pu être mis en œuvre.

Parmi les nombreux projets réalisés, on ne peut passer sous silence le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville. En effet, le nouveau tronçon tant attendu a été inauguré le 15 novembre dernier en présence de nombreux élus et partenaires.

Avec l'hiver qui se fait sentir, il importe pour le ministère des Transports de veiller à la sécurité des usagers. Par conséquent, l'entretien adéquat des routes demeure primordial, tout comme la diffusion de l'état du réseau sur l'Inforoutière. Il est possible de connaître les conditions routières en consultant le www.inforoutiere.qc.ca, en composant le 1 888 355-0511 ou le #0511 pour les abonnés cellulaires. Je tiens à rappeler l'importance d'adapter sa conduite aux conditions routières imprévisibles afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.

Comme 2007 a été décrétée l'Année de la sécurité routière, je profite de cette fin d'année pour souligner que, par son implication auprès de groupes comme la Table de concertation Beauce-Etchemin pour la prévention de l'alcool au volant, la Table de la sécurité routière ainsi que le Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse, le Ministère continuera de sensibiliser la population à l'importance de la sécurité routière. Les actions posées par ces comités sont essentielles au sein de la communauté et, à l'approche de la période des fêtes, je vous rappelle que vous pouvez toujours avoir recours à un conducteur désigné, au transport en commun, à un taxi ou à différents services de raccompagnement pour terminer la soirée en beauté.

*Sur ce, je vous souhaite de joyeuses fêtes
et une bonne lecture!*



*Michel Labrie, ing.
Directeur*



PRINCIPAUX CHANTIERS DE L'ANNÉE 2007 EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Grâce à des investissements considérables, nombreux sont les projets routiers qui ont été réalisés en Chaudière-Appalaches. Le tableau suivant dresse la liste des principaux travaux qui ont eu lieu au cours des derniers mois.

Emplacement des principaux chantiers	Nature des travaux
Aut. 20 à Cap-Saint-Ignace et L'Islet	Asphaltage sur 18,9 km
Aut. 20 à Lévis et Beaumont	Asphaltage sur 3,6 km
Aut. 20 à Montmagny	Réfection du tablier du pont enjambant la rivière du Sud
Aut. 20 à Saint-Apollinaire	Réfection de la chaussée
Aut. 20 à Saint-Michel-de-Bellechasse	Réfection du pont enjambant la rivière Boyer
Aut. 20 à Saint-Vallier	Réfection du pont enjambant la décharge du lac Saint-Michel
Aut. 73 à Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville	Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (parachèvement)
Échangeurs sud du pont Pierre-Laporte	Asphaltage
Ponceaux	Réfection de 123 ponceaux sur diverses routes
Pont Pierre-Laporte	Peinture des tours
Disraeli et Sainte-Praxède	Asphaltage de la route 263 sur 9,5 km
Irlande	Asphaltage de la route 165 sur 4,4 km
Leclercville et Lotbinière	Asphaltage de la route 132 sur 6,1 km
Notre-Dame-des-Pins	Reconstruction de la route et d'un pont sur 3 km (parachèvement d'un protocole d'entente avec la municipalité)
Saint-Anselme	Reconstruction de la route 277 sur 1,1 km (parachèvement)
Sainte-Claire	Reconstruction de la route 277 sur 1,8 km
Saint-Côme-Linière	Réaménagement de l'intersection des routes 173 et 275 sur 1,1 km
Sainte-Marie-de-Beauce	Réparation du pont de la route 216 enjambant la rivière du Domaine
Saint-Georges	Réfection du pont de la route 271 enjambant la rivière Chaudière
Saint-Henri	Reconstruction de la route 277 sur 2,8 km et construction d'un carrefour giratoire (parachèvement)
Saint-Lambert-de-Lauzon	Asphaltage de la route 218 sur 11,1 km
Saint-Malachie	Réfection de la chaussée de la route 277 sur 3,1 km
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Reconstruction du pont du rang Sainte-Anne enjambant la rivière Beaurivage
Saint-Paul-de-Montminy	Réfection du pont de la route 216 enjambant le ruisseau Tanguay
Saint-Roch-des-Aulnaies	Réfection du pont de la route 132 enjambant la rivière Ferrée
Theftord Mines, Saint-Pierre-de-Broughton et East-Broughton	Asphaltage de la route 112 sur 8,6 km

REPRISE DE LA GESTION DES STRUCTURES MUNICIPALES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le 19 octobre dernier, la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet, a annoncé la reprise par le gouvernement du Québec de la gestion des structures municipales des municipalités de moins de 100 000 habitants (au 31 janvier 2001), en plus d'y consacrer 100 millions de dollars par année. À cet effet, un décret sera adopté par le gouvernement dans les meilleurs délais.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les municipalités et les citoyens de la Chaudière-Appalaches. Cela signifie qu'à court terme les municipalités de la région n'auront plus à assumer les responsabilités relatives aux 670 structures du réseau routier municipal.

D'ici à l'entrée en vigueur du décret, les structures visées demeurent de responsabilité municipale et continuent de bénéficier de l'aide technique et financière du Ministère. Dès que possible, les municipalités seront informées concrètement de l'effet de cette décision sur leurs activités.

INAUGURATION DE L'AUTOROUTE ROBERT-CLICHE

Le projet ayant comme objectif de relier Saint-Joseph-de-Beauce à Beauceville via l'autoroute Robert-Cliche (autoroute 73) est maintenant terminé. L'inauguration du nouveau lien de 13,6 km, dont 10,8 km d'autoroute, a eu lieu le 15 novembre en présence de M^{me} Julie Boulet, ministre des Transports, et de M. Laurent Lessard, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches.

Souhaité par la population, le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche sera bénéfique pour la région. Sous de nombreux aspects, le projet de développement du réseau routier promet des retombées importantes pour la Beauce, et ce, tant sur le plan de l'économie que de la sécurité des usagers.

Au total, 76,9 millions de dollars ont été investis dans ce projet. Le prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Beauceville représente une étape importante dans l'objectif de prolonger ce lien autoroutier jusqu'à la route 204, à Saint-Georges.



M. Jean-Louis Larocque, sous-ministre adjoint, M^{me} Julie Boulet, ministre des Transports, M. Laurent Lessard, ministre responsable de la région, ainsi que M. Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville, ont annoncé l'ouverture du nouveau tronçon.



Les médias ont été nombreux à couvrir l'événement.



C'est M^{me} Boulet qui a procédé à la coupure officielle du ruban.

Historique du tronçon	
2004-2005	<ul style="list-style-type: none"> • Début officiel des travaux sur le chantier. • Construction d'une chaussée à deux voies entre la fin de l'autoroute, à Saint-Joseph-de-Beauce, et la rivière Calway. • Élargissement de la structure enjambant la route 276 à Saint-Joseph-de-Beauce. • Installation d'un système d'éclairage adéquat dans l'échangeur de la route 276. • Construction d'un passage pour cervidés.
2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de quatre structures. • Construction d'une chaussée à deux voies sur 1 km et de deux chaussées à deux voies sur 2,3 km entre la route Calway et la rivière des Plante. • Réaménagement de l'intersection de la route Calway et du rang L'Assomption.
2006-2007	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de deux chaussées à deux voies sur 2,3 km entre la rivière des Plante et la route du Golf. • Construction de cinq structures. • Réaménagement de l'intersection de la route du Golf et de la route 173. • Ouverture du nouveau tronçon le 15 novembre 2007.

Forum régional sur le transport collectif

Le cinquième Forum régional de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, organisé en collaboration avec la Conférence régionale des élus, s'est déroulé le 13 novembre au Centre récréatif de Saint-Henri. C'est sous le thème «Le transport collectif, une priorité pour le développement» que se sont réunis les principaux intervenants de la région. Des représentants du ministère des Transports étaient aussi sur place pour promouvoir l'utilisation du transport collectif et l'accessibilité à celui-ci puisque, par l'intermédiaire du Ministère, les municipalités peuvent obtenir une subvention dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional*.

En plus d'assister à des conférences, les participants ont eu la chance de faire connaître leur point de vue sur le transport collectif dans leur région. Ces discussions ont servi à faire ressortir des constats et des recommandations qui, ultimement, favoriseront le transport collectif. Selon M. Yvon Labonté, chef du Service du soutien à la gestion à la Direction de la Chaudière-Appalaches, il importe de sensibiliser les gens à l'importance du transport collectif. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Ministère a accepté l'invitation et a participé à cet événement important pour la région. M. Labonté et son équipe constatent que, avec le vieillissement de la population, le transport collectif occupe une place importante au cœur des préoccupations des citoyens. Par conséquent, les élus doivent être

conscients des besoins de la population en matière de transport collectif afin de promouvoir adéquatement le service en question. À cet égard, le Ministère s'engage à agir à titre de partenaire et à soutenir les municipalités et les organismes dans leurs démarches.


Parce qu'il permet aux gens d'accéder à un moyen de transport économique, le transport collectif se veut un excellent moyen pour contrer, entre autres, des phénomènes comme l'exode des jeunes vivant en milieu rural et la pollution, en plus de faciliter la mobilité entre les municipalités d'une MRC et d'accommoder les citoyens qui ont fait le choix d'habiter en milieu rural.

Le Ministère désire remercier la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches et la Conférence régionale des élus pour leur initiative et leur engagement dans la promotion du transport collectif.



Organisé par la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, en collaboration avec la Conférence régionale des élus, le forum a accueilli environ 250 personnes soucieuses de contribuer au développement du transport collectif dans leur région.

Source : CRÉ de la Chaudière-Appalaches



Le projet global de réaménagement de la route 277 dans les municipalités de Saint-Henri, Saint-Anselme et Sainte-Claire se concrétise de plus en plus. Voici un résumé des travaux dans les trois municipalités concernées.

La route 277 à Saint-Henri

À Saint-Henri, c'est l'axe routier 173/277 qui a subi, pour la deuxième année consécutive, une véritable cure de rajeunissement. Les travaux se sont déroulés entre la rue Demers et la sortie nord de la partie urbaine de la municipalité. Les feux de circulation ont été remplacés par un second carrefour giratoire. Rappelons que, l'an dernier, un carrefour giratoire a été construit à l'entrée sud de Saint-Henri. De plus, cette année, un nouveau feu de circulation a été installé à l'intersection de la route 277 et de la rue de la Gare. Maintenant, la route Campagna (route 277) est divisée par un terre-plein central avec un carrefour giratoire à chaque extrémité. La réalisation de ces travaux marque la fin de la première phase du projet global de réaménagement de l'axe 173/277 entre le parc industriel dans le secteur de Pintendre et la route 218 (chemin du Trait-Carré).

Ce projet a été réalisé dans le but d'augmenter la sécurité des lieux. En effet, grâce au nouvel aménagement, les usagers devront ralentir afin d'emprunter le carrefour giratoire, ce qui favorisera le respect des limites de vitesse en vigueur dans la partie urbaine de la municipalité. De plus, l'aménagement en place dans ce secteur diminuera les risques de collisions et permettra l'atténuation des incon vénients liés aux conditions hivernales.


La route 277 à Saint-Anselme

Cette année, les travaux ont été effectués entre la rue Bourassa et la place Louis-Fréchette ainsi qu'entre le chemin Saint-Marc et la rue Principale. Les travaux concernant le centre de l'agglomération, soit entre le chemin Saint-Marc et la place Louis-Fréchette, ont été effectués en 2006. Les opérations de 2006 touchaient principalement la démolition de la structure qui enjambait la voie ferrée au centre de la municipalité. Tout comme à Saint-Henri, les travaux effectués à Saint-Anselme avaient comme objectif de rendre l'endroit plus sécuritaire, notamment en aménageant une voie de virage à gauche dans les deux sens. De plus, l'enlèvement de la structure a amélioré les distances de visibilité.

La route 277 à Sainte-Claire

En 2007, les opérations se sont déroulées entre la rue Morissette et la fin de la zone urbaine de la municipalité en direction nord. En 2005 et en 2006, la première phase des travaux avait été effectuée dans la partie centre du village, soit sur une distance d'environ 1 km au sud de la rue Prévost, ainsi que sur une distance de 370 m sur cette même rue. Comme à Saint-Anselme, une voie de virage à gauche dans les deux sens a été aménagée.

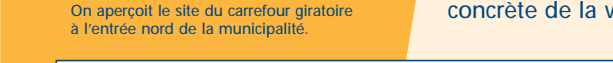
Enfin, le projet de réaménagement de la route 277 dans Bellechasse représente une réalisation concrète de la volonté du gouvernement d'offrir un réseau routier sécuritaire aux usagers.



Comme les travaux de réaménagement de la route 277 à Saint-Anselme s'échelonnaient sur deux ans, c'est la dernière phase de ce projet routier qui vient de prendre fin.



Les travaux vont bon train sur la route 277 à Sainte-Claire.



On aperçoit le site du carrefour giratoire à l'entrée nord de la municipalité.

Acquisition d'actifs du Québec Central

Le ministère des Transports du Québec a récemment acquis certains éléments d'actifs appartenant à la compagnie du chemin de fer de Québec Central qui exploitait un réseau ferroviaire de 380 km reliant Sherbrooke, Charny et Lac-Frontière.

Le Ministère possède maintenant 220 km de voies ferrées avec emprises d'une largeur variant entre 20 et 30 m, 64 km d'emprises seules, quatre bâtiments ainsi qu'une cour de triage. Comme il était mentionné dans un communiqué de presse diffusé le 10 septembre 2007, en devenant propriétaire de ces éléments, le Ministère a comme objectif de protéger le corridor ferroviaire ayant le meilleur potentiel d'utilisation dans le futur. Ainsi, il s'assure de pouvoir, ultérieurement, bonifier l'offre de transport dans une région très dynamique sur le plan économique.

Le Ministère s'engage à respecter et à prendre en charge les baux et ententes portant sur les immeubles faisant partie des actifs vendus. À cet égard, toutes les demandes provenant du milieu régional et des citoyens seront étudiées avec attention. Des rencontres avec les municipalités et les citoyens ont d'ailleurs eu lieu afin d'examiner les droits déjà consentis et de répondre à des demandes précises. Le 27 novembre se sont réunis les intervenants du Ministère, les préfets de toutes les MRC ainsi que la mairesse de Lévis pour faire le point sur l'acquisition récente et les objectifs qui y sont rattachés. Ils ont profité de l'occasion pour discuter des actions à court et à moyen termes que le Ministère entend réaliser.

Vous pouvez consulter la liste des actifs acquis par le ministère des Transports du Québec ainsi que la carte des actifs à l'adresse suivante : www.mtq.gouv.qc.ca. Vous devez ensuite cliquer sur « Salle de presse », sur « Communiqués » et sur « Communiqués de la ministre ». Si vous avez des questions, vous pouvez joindre la Direction de la Chaudière-Appalaches au 418 839-5581. La direction s'occupera d'assurer le lien avec les représentants ministériels.

LES BOÎTES AUX LETTRES EN MILIEU RURAL

Lors de la saison hivernale, le déneigement constitue une opération majeure pour le ministère des Transports du Québec. Il s'agit d'un travail d'entretien nécessaire qui, pour la sécurité de tous, doit se faire dans les meilleures conditions possibles. Il n'est pas rare que les conducteurs de véhicules d'entretien hivernal rencontrent des obstacles sur la route et en bordure de celle-ci. Parmi les obstacles pouvant nuire à leur travail, on note les boîtes aux lettres, et ce, principalement en milieu rural.

Saviez-vous que les boîtes aux lettres doivent être installées de façon à ne pas réduire la visibilité des automobilistes ni nuire à la sécurité routière ou aux travaux d'entretien? Leur emplacement doit également respecter les normes de Postes Canada. Les boîtes aux lettres dont l'emplacement ne respecte pas les critères établis par Postes Canada et le Ministère risquent d'être endommagées par les véhicules d'entretien. Or, le ministère des Transports ne peut être tenu responsable du bris d'une boîte aux lettres survenu accidentellement à l'occasion d'opérations de déneigement ou d'entretien.

Pour en savoir davantage sur les normes d'installation des boîtes aux lettres en milieu rural, vous pouvez consulter le site Internet du ministère des Transports du Québec au www.mtq.gouv.qc.ca. Choisissez ensuite « Documentation et publications », « Normes », « Emprise routière » et « Boîtes aux lettres ». Vous pouvez également visiter le site de Postes Canada au <http://www.postescanada.ca/personal/corporate/about/rural/default-f.asp>.



ÊTES-VOUS PRÊTS À AFFRONTER L'HIVER ?

Testez vos connaissances en répondant aux questions suivantes.

AU VOLANT, ADAPTEZ-VOUS À L'HIVER

TEST ?

- 1 Quel est le pourcentage des accidents mettant en cause le comportement des usagers de la route ?
A) 80 % B) 45 % C) 50 %
- 2 Quelle est la distance minimale à respecter entre votre véhicule et celui qui vous précède si vous roulez à 100 km/h ?
A) 55 m B) 100 m C) 20 m
- 3 À 50 km/h, la distance de freinage d'une sous-compacte munie de pneus d'hiver neufs sur une surface compactée de neige et de glace sera de :
A) 60,1 m B) 30,1 m C) 39,1 m
- 4 Une bonne façon de vérifier si la distance entre votre véhicule et celui qui précède est suffisante, c'est la règle des :
A) 2 voitures B) 2 secondes C) 2 longueurs
- 5 Pour atteindre 50 km/h sur une surface compactée de neige et de glace, une minifourgonnette munie de pneus d'hiver plutôt que de pneus quatre saisons réduira sa distance moyenne de :
A) 29,8 m B) 44,9 m C) 70 m

Au Québec, le comportement des usagers de la route est en cause dans 80 % des accidents. Voilà pourquoi il est primordial d'adapter sa conduite aux conditions de la route, particulièrement en hiver où le freinage et, parfois, l'accélération constituent des manœuvres cruciales en matière de sécurité routière. À condition de garder ses distances et d'avoir des pneus d'hiver en bon état !

Des tests comparatifs ont permis de déterminer que, par temps froid, sur une surface compactée de neige et de glace, la distance de freinage d'une voiture sous-compacte roulant à 50 km/h avec des pneus neufs est de :

- 50,7 m avec des pneus quatre saisons;
- 39,1 m avec des pneus d'hiver.

Sécurité routière 2007 Québec

LES PRÉALABLES INDISPENSABLES À L'HIVER

TEST ?

- 1 Outre la pose de pneus d'hiver, la préparation hivernale de votre voiture comprend : l'inspection, la vérification, quelques préparatifs de base et...
A) Le lavage intérieur B) Les équipements C) Vider le cendrier
- 2 L'inspection des pneus comprend aussi l'inspection du pneu de secours.
A) Vrai B) Faux
- 3 Lequel de ces articles est essentiel dans votre voiture pour l'hiver ?
A) Un disque de Noël B) Un oreiller C) Un grattoir
- 4 L'Inforoutière n'est pas accessible sur le Web.
A) Vrai B) Faux
- 5 Le numéro de téléphone sans frais pour joindre l'Inforoutière est le :
A) 1 800 335-0511 B) 1 888 355-0511 C) 1 888 355-0155

Outre la pose de pneus d'hiver, votre voiture doit être bien préparée pour affronter les rigueurs de la froide saison. L'inspection, la vérification, les équipements et quelques préparatifs de base avant de prendre la route constituent les préalables indispensables à l'hiver.

Par exemple, rendre visite au garagiste avant l'hiver vous permettra de mettre toutes les chances de votre côté. Faites procéder à une inspection générale, et votre voiture pourra mieux affronter la saison hivernale.

FAITES INSPECTER :

- les pneus d'hiver, y compris le pneu de secours;
- les systèmes électrique, d'allumage et d'échappement;
- le niveau de l'huile à moteur, de l'antigel et des liquides de transmission, de servodirection et du système de freinage;
- la suspension;
- les courroies du ventilateur et de l'alternateur;
- l'alternateur;
- les freins;
- la batterie.

Sécurité routière 2007 Québec

Vous pouvez prendre connaissance de ces questionnaires sur le site Internet du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca en cliquant sur le symbole de l'Année de la sécurité routière puis sur « Documentation ».



Les amateurs de véhicules tout-terrain (VTT) et de motoneiges ont attendu avec impatience la venue de la première neige. Ces amoureux de l'hiver profitent de la saison pour sillonner le Québec au cœur de la nature. Le ministère des Transports du Québec désire rappeler aux conducteurs et aux passagers de véhicules hors route l'importance de respecter les différentes règles de sécurité en lien avec l'utilisation de ces véhicules.

Le Ministère rappelle qu'une signalisation est installée pour signifier aux conducteurs de véhicules hors route les endroits où ils peuvent traverser les chemins publics. Il est donc important de respecter ces indications. Pour leur part, les usagers de la route doivent faire preuve de vigilance à proximité de ces endroits. Le respect des limites de vitesse, des droits de passage et des propriétaires riverains est également primordial pour maintenir l'harmonie entre citoyens.

Rappelons que la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) pilote depuis plus d'un an un comité régional de concertation ayant comme objectif de déterminer, d'ici le 1^{er} mai 2009, un réseau interrégional de sentiers permanent ou semi-permanent pour la motoneige, et un autre pour le quad, et ce, en accord avec les intérêts des utilisateurs et des citoyens. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec la CRÉ afin de s'assurer d'une cohabitation maximale entre les adeptes de motoneige et de quad ainsi qu'entre les riverains et les propriétaires.

POUR NOUS JOINDRE...

Direction de la Chaudière-Appalaches Bureau régional

1156, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone : 418 839-5581
Télécopieur : 418 834-7338
Courriel : dtca@mtq.gouv.qc.ca
Web : www.mtq.gouv.qc.ca

L'Inforoutière (sans frais)

Téléphone : 1 888 355-0511
Cellulaire : #0511

Centre de services de Beauceville

708, boulevard Renault
Beauceville (Québec) G5X 1L8
Téléphone : 418 774-3384
Télécopieur : 418 774-9853

Centre de services Thetford Mines

1065, rue du Parc
Thetford Mines (Québec) G6H 1A2
Téléphone : 418 423-7571
Télécopieur : 418 423-7348

Centre de services de Saint-Jean-Port-Joli

124, avenue de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Téléphone : 418 598-3318
Télécopieur : 418 598-9670

Centre de services de Saint-Charles-de-Bellechasse

2758, avenue Royale
Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0
Téléphone : 418 887-3341
Télécopieur : 418 887-3072

Centre de services

de Laurier-Station – Lévis Bureau de Laurier-Station :

186A, boulevard Laurier
Laurier-Station (Québec) G0S 1N0
Téléphone : 418 728-2898
Télécopieur : 418 728-5188

Bureau de Lévis (Charny) :

8420, avenue Sous-le-Vent
Charny (Québec) G6X 3S9
Téléphone : 418 832-6121
Télécopieur : 418 832-8593

Centre de services de Lac-Etchemin

1375, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-6501
Télécopieur : 418 625-6531


Info routière.qc.ca
1 888 355#0511

Aller-Retour est un bulletin publié par la Direction de la Chaudière-Appalaches à l'intention de ses partenaires.

Pour tout commentaire ou toute suggestion, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse : allerretour@mtq.gouv.qc.ca

Coordination : Annie Boulanger

Collaborateurs : Michel Labrie, Francine Bilodeau et Guillaume Lavoie

Révision linguistique : Direction des communications

Infographie et impression : Groupe Dorcas

Dépôt légal - ISSN 1496-1598